Compte rendu de la Visio entre les CSD et la CSR du 22 mars 2021.

Présents : CD09 : Lionel PAWELCZYK CD11 : Jérôme VERGER CD12 : Laurent GAUDEL CD30 : Emmanuel BOLL CD31 : Freddy JANKI CD34 : Gilles BALDASSARI CD 46 : Paul THOMAS CD65 : Jean-Pierre FOULQUIER CD81 : Hervé ST POL CD82 : Albaran MOLLINARD.

CSR : Corinne MITTERRAND. Patrick ROGER. Laurent POUGET. Jean-Claude DUCROS. Jean-Loup ALBERT.

Excusés : CD48 Jean-Yves JOURDAN. CD66 Cédric BERINGUER.

Absent : CD32 Cyril HENRI.

Nous avons, tout d’abord, fait un état des lieux de l’activité sur les départements depuis la dernière réunion de décembre.

09 / pas de changement depuis décembre aucune activité.

11/ rien de nouveau

12/ statut quo depuis fin octobre, certains clubs ont fait des séances en plein-air pour retrouver une vie de club

30/ RAS, seule la structure de Nîmes avec des joueurs sur liste s’entraine.

31/ RAS hormis 10 jeunes sur les listes.

34/ Une croix a été faite sur le championnat par équipe départemental, année blanche.

46/ RAS

65/ Sur POUZAC les jeunes sur liste continuent les entrainements.

81/ Quelques joueurs sur les listes, et quelques actions Ping parking et Ping garage,

82/ 2 joueurs sur liste qui s’entrainent à Montauban, et certains clubs on fait le Ping parking.

 Suite aux informations de la CSF, même si la FEDE au 2 avril (date butoir) décide de supprimer toutes les compétitions de son niveau, elle autorise les ligues et les départements à organiser des compétitions, en fonction des décisions gouvernementales.

Au point de vue de la ligue, si on a l’autorisation de la réouverture des salles avant septembre, on pourra mettre en place une ou plusieurs compétitions régionales. Pour le championnat cela reste effectivement compromis.

Perte de licence sur la ligue au 17 mars : 1340 licences TRADI et 1700 licences PROMO.

--------------------------------------------------------------------------------------

Avec un tel bilan sur les licences, nous avons un regard pessimiste pour la constitution du championnat et du critérium pour 2021-2022.

Au terme des discussions sur : - les formations arbitrages.

- Les passages des pratiques en sommeil depuis longtemps.

* les difficultés des clubs à faire des prévisions pour le début de saison 2021-2022 au début Juillet,

--------------------------------------------------------

Habituellement la ligue demande pour début juillet la réinscription des équipes en régional, cette demande est impensable à l’heure actuelle. La CSR va demander au conseil de Ligue de décaler cette date au samedi 18 septembre pour demander le réengagement des équipes.

La CSR s’engage à effectuer un brasage des équipes par niveau (dans la mesure du possible), d’élaborer les poules du championnat sur le week-end des 18 et 19 septembre. Suivant le nombre d’équipe par niveau de Régional nous serons certainement obligés de nous adapter.

Nous espérons après le 2 avril, une réunion avec la CSF, pour pouvoir avec toutes les CSR décider ensemble du calendrier, et des dispositions exceptionnelles sur certains règlements sportifs. Nous reviendrons vers vous, les CSD pour en discuter.

Fin de la réunion : 20h00.

Pour la commission sportive : Jean-Loup ALBERT.